RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 07745
Numéro SIREN : 433 466 570
Nom ou dénomination : SUEZ

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2018 sous le numéro de dépôt 71840

SUEZ

Société Anonyme au capital de 2 485 450 316 euros
Siège social : Tour CB21, 16, place de l'Iris, 92040 PARIS LA DEFENSE Cedex
433 466 570 R.C.S. NANTERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 MAI 2018 (15H)

L'an deux mil dix-huit, le 16 mai à 15 heures, les Administrateurs de SUEZ se sont réunis en Conseil, Tour CB21, 16, place de l'Iris, 92040 PARIS LA DEFENSE Cedex, sur convocation du Président.

PRESENTS :

Messieurs	Gérard Mestrallet,	Président,
	Jean-Louis Chaussade,	Administrateur et Directeur Général,
Mesdames	Valérie Bernis,	Administrateur,
	Agatta Constantini,	Administrateur,
	Delphine Ernotte Cunci,	Administrateur,
	Judith Hartmann,	Administrateur,
	Isabelle Kocher,	Administrateur,
	Anne Lauvergeon,	Administrateur,
Messieurs	Enric Amiguet i Rovira,	Administrateur,
	Nicolas Bazire	Administrateur,
	Francesco Caltagirone,	Administrateur,
	Lorenz d'Este,	Administrateur,
	Isidro Fainé Casas,	Administrateur,
	Pierre Mongin,	Administrateur,
	Guillaume Pepy,	Administrateur,
	Guillaume Thivolle,	Administrateur,
	Jérôme Tolot,	Administrateur,

ABSENTES ET EXCUSEES :

Madame Miriem Bensalah Chaqroun, qui a donné pouvoir de la représenter à Madame Anne Lauvergeon,

Madame Ines Kolmsee, qui a donné pouvoir de la représenter à Madame Delphine Ernotte Cunci,

seuls Administrateurs composant le Conseil.

Le Conseil, réunissant plus de la moitié des Administrateurs, peut valablement délibérer.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Monsieur Jean-Pierre Maugendre, représentant du Comité d'Entreprise,

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre : dépôt N°71840 en date du 28/06/2018

Madame Marie-Ange Debon, Directeur Général Adjoint en charge de la France, de l'Italie et de l'Europe centrale, Messieurs Jean-Marc Boursier, Directeur Général Adjoint en charge des Finances et de l'activité Recyclage et Valorisation en Europe du Nord, Bertrand Camus, Directeur Général Adjoint en charge des zones Afrique, Moyen-Orient, Inde, Asie et Pacifique, Angel Simón, Directeur Général Adjoint en charge de l'Espagne et des zones Amérique du nord et Amérique latine, Jean-Yves Larrouturou, Directeur Général Adjoint et Secrétaire Général, Mesdames Delphine Bernard, Secrétaire du Conseil et Morgane Le Puil, Responsable droit financier et droit boursier.

Monsieur Mestrallet préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Le Président rappelle que l'ordre du jour porte sur les points suivants :

[...]

9. Questions diverses

Puis il déclare la séance ouverte.

[...]

9. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Mestrallet rappelle au Conseil, qui en prend acte, que les mandats de Madame Ines Kolmsee et de Monsieur Jérôme Tolot arrivent à terme à l'issue de l'Assemblée Générale du 17 mai 2018.

[...]

Certifié conforme à l'original



Delphine BERNARD
Secrétaire du Conseil d'administration

SUEZ

Société Anonyme au capital de 2 485 450 316 euros
Siège social : Tour CB21, 16, place de l'Iris - 92040 PARIS LA DEFENSE Cedex
433 466 570 R.C.S. NANTERRE

EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 17 MAI 2018

L'an deux mille dix-huit,
Le 17 mai à 10 heures,

Les actionnaires de la société SUEZ, société anonyme au capital de 2 485 450 316 euros, dont le siège social est Tour CB 21, 16 place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex, se sont réunis en Assemblée Générale Mixte à l'Espace Grande Arche, la Grande Arche, 92044 Paris-La Défense, sur convocation du Conseil d'Administration suivant avis préalable de réunion valant avis de convocation publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 5 mars 2018 et avis de convocation publié dans un journal d'annonces légales, "Le Publicateur Légal", en date du 5 avril 2018, ainsi que par lettre individuelle adressée aux actionnaires titulaires d'actions nominatives et par lettre recommandée avec accusé de réception aux Commissaires aux comptes.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque actionnaire présent au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire ; les pouvoirs des actionnaires représentés et les formulaires de vote par correspondance ont été annexés à la feuille de présence.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Gérard Mestrallet, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Le Président déclare, en conséquence, que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée Générale a été appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

8. Nomination de Mme Brigitte Taittinger-Jouyet en qualité d'administrateur ;
9. Nomination de M. Franck Bruel en qualité d'administrateur ;

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre : dépôt N°71840 en date du 28/06/2018

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

29. Pouvoirs pour formalités.

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

HUITIEME RESOLUTION

(Cette résolution a pour objet la nomination de Mme Brigitte Taittinger-Jouyet en qualité d'administrateur)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après en avoir délibéré et connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de nommer en qualité d'administrateur Madame Brigitte Taittinger-Jouyet, pour un mandat d'une durée de quatre (4) années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A 98,03 % DES VOIX EXPRIMEES SOIT :

	Nombre de voix
Nombre de voix exprimées	439 649 529
Pour	430 990 492
Contre	8 621 467
Abstention	37 570

NEUVIEME RESOLUTION

(Cette résolution a pour objet la nomination de M. Franck Bruel en qualité d'administrateur)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après en avoir délibéré et connaissance prise du Rapport du Conseil d'Administration, décide de nommer en qualité d'administrateur Monsieur Franck Bruel, pour un mandat d'une durée de quatre (4) années, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A **92,66 %** DES VOIX EXPRIMEES SOIT :

	Nombre de voix
Nombre de voix exprimées	439 649 529
Pour	407 387 056
Contre	32 222 448
Abstention	40 025

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

VINGT-NEUVIEME RESOLUTION

(Cette résolution a pour objet les pouvoirs pour formalités)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts et formalités où besoin sera.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A **99,98 %** DES VOIX EXPRIMEES SOIT :

	Nombre de voix
Nombre de voix exprimées	439 649 529
Pour	439 542 958
Contre	64 008
Abstention	42 563

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Extrait certifié conforme



Monsieur Jean-Yves Larrouturou
Secrétaire de l'Assemblée Générale